



La lettre des PLP d'Aquitaine

Mon choix c'est l'Unsa !

N° 3

26 novembre 2010

Les responsables académiques PLP du SE-UNSA :

- | | |
|-------------------------|--|
| Christian BASSET | - L.P. Dassault à MERIGNAC
Secrétaire Académique |
| Rahim EL MOUAHID | - S.E.P. Victor Louis à TALENCE
Responsable Académique Enseignement
Professionnel, élu à la CAPA des PLP |
| Sylvie BERGEON | - LP Flora Tristan à CAMBLANES et MEYNAC
Elue à la CAPA des PLP |

Carte des formations professionnelles 2011/2012

Comme annoncé dans la précédente "lettre des PLP d'Aquitaine", la carte des formations professionnelles va être revue pour la rentrée 2011.

Les restrictions budgétaires associées à la réforme en cours vont toucher de plein fouet la voie professionnelle.

Il faut trouver 4 800 postes à supprimer dans le second degré. L'enseignement professionnel fournira son contingent en "rationalisant" la carte des formations. N'était-ce pas ce qui avait été prévu avec la généralisation des Bac Pro 3 ans ? Ceux qui ont signé cette réforme doivent s'en mordre les doigts.

Ainsi dans notre académie, des fermetures sont projetées, 3^{ème} MDP6 par exemple, mais aussi des CAP et Bac Pro industriels, le tertiaire n'étant pas épargné. On assiste à de nombreuses baisses de capacités d'accueil, à des réductions de structures ou des regroupements de spécialités. Dans le même temps, de fortes pressions sont exercées sur les collègues pour qu'ils acceptent des formations en apprentissage dans leurs lycées.

Merci à ceux qui nous ont déjà fait remonter des informations concernant leur établissement. Nous sommes toujours preneurs d'informations pour nos interventions en particulier pour le C.T.P.A. du 3 décembre.

Pour faire face à ces mesures dangereuses pour l'enseignement professionnel public, une intersyndicale voie professionnelle (SE-UNSA, Action et Démocratie, SGEN-CFDT et SNUEP-FSU) s'est constituée.

Elle a décidé d'appeler à un rassemblement devant le Rectorat le mercredi 1^{er} décembre à 14 heures. Une demande d'audience a été faite pour qu'à 14 h 30 des représentants des établissements concernés par les mesures envisagées puissent être reçus.

Nous serons présents à ce rassemblement et nous espérons vous y retrouver très nombreux.

Un texte (pièce jointe) a été élaboré par l'intersyndicale qui sera diffusé à la presse.

N'hésitez pas vous-même à le diffuser largement, à l'afficher sur le panneau syndical dans votre établissement par exemple.

A mercredi 14 h devant le Rectorat si tu es disponible.

Christian BASSET

Adhérer au SE-UNSA

Afin d'alléger vos versements, nous vous proposons les prélèvements automatiques (en 10 fois sans frais ou moins selon le mois d'adhésion, le dernier prélèvement intervenant en juillet, si vous cotisez dès à présent !). Vous pouvez régler par chèque (en 3 fois si vous le souhaitez)...

[>>adhérer au SE-UNSA](#)

N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).

Particuliers, pour vous inscrire ou interrompre votre abonnement gratuit à la lettre en ligne du SE-UNSA Bordeaux, écrivez-nous.

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros
33074 BORDEAUX CEDEX

Tel : 05 57 59 00 20

Fax : 05 56 31 36 17

Mail : ac-bordeaux@se-unsa.org

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/>